



Procès-Verbal

du Conseil d'Administration du 21 septembre 2017

Date 21 septembre 2017

Auteur Didier QUILLOT

Référence LFP.PV.CA.2017.09.21

Réunion du 21 septembre 2017

Présidente Nathalie BOY DE LA TOUR

Présents Mme Nathalie BOY DE LA TOUR.

MM. Nasser AL-KHELAIFI, Bernard CAÏAZZO, Saïd CHABANE, Michel DENISOT, Bertrand DESPLAT, Jean-François FORTIN, Alain GUERRINI, Sylvain KASTENDEUCH, Vincent LABRUNE, Alexandre LACOMBE, Olivier LAMARRE, Claude MICHY, Philippe PIAT, Patrick RAZUREL, Jean-Pierre RIVERE, Eric ROLLAND, Jean-Michel ROUSSIER, Vadim VASILYEV.

Excusés MM. Raymond DOMENECH (*représenté par Philippe PIAT*), Laurent NICOLLIN (*représenté par Bertrand DESPLAT*), Alain ORSONI (*représenté par Claude MICHY*), Pierre REPELLINI (*représenté par Patrick RAZUREL*), René RUELLO (*représenté par Jean-François FORTIN*).

Assistent M. Noël LE GRAËT.

M. Didier QUILLOT.

MM. Jérôme BELAYGUE, Bruno BELGODERE, Sébastien CAZALI, Mathieu FICOT, Olivier JAUBERT, Adrien MAUREL, Marie-Hélène PATRY, Arnaud ROUGER.

Mmes Sandy CHANDELIER, Julie HEBERT.

Le Conseil,

réunissant la présence effective du tiers au moins de ses membres présents ou représentés,
peut valablement délibérer.



Procès-Verbal

du Conseil d'Administration du 21 septembre 2017

1. Adoption des précédents procès-verbaux

Le Conseil,

adopte à l'unanimité le procès-verbal de la précédente réunion :

- Conseil d'administration du 25 juillet 2017.

2. Décisions opérationnelles et réglementaires

2.1. Plan à 5 ans de l'arbitrage (Professionalisation, Projet de centre technique des arbitres, Assistance vidéo)

Le Conseil,

après la réunion du Bureau du 6 septembre 2017 sur le dossier de l'arbitrage, et la réunion de consultation et d'échange du 18 septembre ouverte à tous les clubs volontaires,

entend M. Pascal GARIBIAN, Directeur Technique de l'Arbitrage présenter :

- Les objectifs de la professionnalisation des arbitres,
- Le bilan de la 1ère saison de professionnalisation écoulée,
- L'arbitrage professionnel : plan à 5 ans,
- Le projet d'assistance vidéo

entend M. Eric LATRONICO, Directeur du Centre National du Football de Clairefontaine présenter :

- Le projet de création d'un centre technique de l'arbitrage (CTA) sur le terrain récemment acquis par la FFF à proximité immédiate du CNF

entend M. Sébastien CAZALI, Directeur Administratif et Financier de la LFP présenter :

- Les 2 scénarios possibles pour la création d'un CTA, avec pour chacun les avantages et les inconvénients, les conséquences juridiques et financières, et les délais de réalisation :
 - construction sur un site « from scratch » à acquérir en région parisienne,
 - saisir l'opportunité de Clairefontaine sur le terrain récemment acquis par la FFF à proximité immédiate du CNF.

après un large échange de vues, les participants décident de prolonger les discussions/réflexions et de créer un groupe de travail, qui se rendra sur le site de Clairefontaine, avant de prendre une décision ferme.

Ce groupe de travail sera composé de MM. Bernard CAÏAZZO, Saïd CHABANE, Bertrand DESPLAT, Alexandre LACOMBE, Olivier LAMARRE et Jean-Pierre RIVERE.



Procès-Verbal

du Conseil d'Administration du 21 septembre 2017

2.2. Budget Coupe de la Ligue 2017-2018

Le Conseil,

valide le budget de la Coupe de la Ligue pour cette saison. Les dotations de la compétition sont les suivantes :

Tour	Saison 17/18 En K€
T1	199
T2	240
1/16 ^{ème} finalistes	348
1/8 ^{ème} finalistes	526
¼ finalistes	765
½ finalistes	1213
Finaliste	2 000
Vainqueur	2 500
TOTAL	21 500

2.3. Excédent budgétaire 2016/2017 : information

Le Conseil,

Est informé qu'un excédent budgétaire global de 6 M€ (à affiner) sur la saison 2016/2017 sera prochainement réparti aux clubs (critères généraux de répartition des droits audiovisuels).

2.4. Aides aux clubs relégués non versées (reliquat 2016-2017)

Le Conseil,

après présentation d'un reliquat en Ligue 1 de 3 M€ d'aides aux clubs relégués non versées au titre de 2016-2017, qui correspond aux aides non versées à Bastia (2 M€) et à Troyes (1 M€),

après avoir rappelé que ce montant doit être distribué conformément au Guide de répartition des droits audiovisuels et à l'Accord de répartition du Collège Ligue 1 du 10 novembre 2016,

décide de consulter le Collège de Ligue 1 afin d'obtenir une proposition de distribution du reliquat d'aide aux clubs relégués, et ce pour les deux saisons 2016/2017 et 2017/2018, qui sera ensuite soumise au Conseil pour décision.



Procès-Verbal

du Conseil d'Administration du 21 septembre 2017

2.5. Attribution de la Licence Club pour la saison 2017-2018

Le Conseil,

décide d'attribuer la Licence Club pour la saison 2017-2018 à l'ensemble des clubs de Ligue 1 Conforama :

Club	Points attribués
OL	10155
PSG	9550
Lille	9374
OM	9265
Metz	9227
Saint-Etienne	9175
Nantes	9105
Monaco	9050
Bordeaux	9000
Nice	8939
Rennes	8812
Toulouse	8770
Guingamp	8660
Caen	8525
Montpellier	8511
Dijon	8434
Troyes	7991
Amiens	7626
Angers	7606
Strasbourg	7146



Procès-Verbal

du Conseil d'Administration du 21 septembre 2017

puis à l'ensemble des clubs de Domino's Ligue 2 ci-après :

Club	Points attribués
Reims	9555
Le Havre	8975
Lens	8974
Lorient	8712
Auxerre	8630
Sochaux	8232
Nancy	8210
Brest	8074
Valenciennes	7437
Clermont	7166
Tours	6900
Nîmes	6892
Châteauroux	6799
GFC Ajaccio	6460
Niort	6445
Bourg-en-Bresse	6342
AC Ajaccio	6311
Quevilly Rouen	6225
Orléans	6205
Paris FC	6049

entend M. Arnaud ROUGER, Directeur des Activités Sportives de la LFP, présenter les critères mis en attente la saison dernière et les nouvelles orientations en vue de la préparation de la Licence 2018/2019, à savoir :

- Fonctionnalités billetterie,
- Existence d'une signalétique accessibilité / accueil / orientation,
- Remplissage tribune face caméra,
- Inclinaison de l'éclairage (éclairer premiers rangs et plus de profondeur pour la réalisation TV).

2.6. Evolution des dates de mercato estival

Le Conseil,

prend connaissance des décisions prises par Premier League relatives à l'évolution des dates de mercato estival,



Procès-Verbal

du Conseil d'Administration du 21 septembre 2017

demande à Didier QUILLOT, Directeur Général Exécutif, de se renseigner sur la position de l'EPFL quant à la décision d'harmonisation européenne avant de se positionner sur une modification éventuelle des dates de mercato estival.

3. Point d'avancement Plan Stratégique 2017-2022

Le Conseil,

entend la Présidente de la LFP, faire un point sur le Plan Stratégique LFP 2017-2022 et rappeler qu'un point d'avancement des chantiers sera fait lors de chaque Conseil d'Administration.

3.1. Réunions cadrage paritaire et Convention Générale UNFP-LFP

Le Conseil,

après un large échange de vues,

demande à l'UNFP de convoquer au plus vite une Commission Paritaire pour aboutir sur les éléments de négociations évoqués lors des réunions de cadrage paritaire avant de se prononcer définitivement sur la nouvelle Convention UNFP-LFP.

3.2. Droits internationaux : Aménagement du Contrat beIN et Complément variable beIN/Canal+

Le Conseil,

entend M. Mathieu FICOT, Directeur Droits Médias Production et International, présenter le projet de redéfinition de la relation beIN / LFP, dans le cadre du contrat existant en vue de dépasser le MG et atteindre 100M € de CA par saison sur la période 2018-21.

prend connaissance des différents travaux menés au sein du Bureau Chine, à savoir :

- Droits Médias:
 - Accord en cours de finalisation avec CCTV5 (disponible dans 350M de foyers) pour la diffusion de matches et de magazines sur la période 2017-21. Une exposition sans précédent qui permettra de mieux valoriser nos marques et les droits marketing de la LFP et des clubs
 - Discussions en cours avec les plateformes digitales Tencent et PPTV pour la période 2018-21 ;
 - Déploiement digital : signature d'un accord de 2 saisons avec l'agence HUPU pour la gestion des réseaux sociaux (WeChat, Weibo, Toutiao) et du site officiel en mandarin de la Ligue Discussions avec SINA, Weibo Sport et Tencent pour la promotion de nos comptes et de nos contenus.
- Evénements: Discussions en cours avec plusieurs promoteurs pour l'organisation du TDC 2018 en Chine.



Procès-Verbal

du Conseil d'Administration du 21 septembre 2017

3.3. Projet Ambassadeurs

Le Conseil,

après avoir entendu M. Alain GUERRINI, porteur du projet, et M. Olivier JAUBERT, Directeur Marketing et Commercial, présenter le projet Ambassadeurs,

donne son accord pour que Yuri DJORKAEFF soit l'un des Ambassadeurs de la LFP pour la saison 2017-2018,

souhaite réétudier quelques principes contractuels avant décision définitive.

3.4. Charte des Présidents

Le Conseil,

valide le projet de Charte des Présidents telle qu'elle a été modifiée depuis le dernier CA du 25 juillet 2017, et sera signée par tous les présidents de clubs à l'occasion de l'Assemblée Générale d'Hiver prévue le 14 décembre prochain.

4. Prochaines réunions

✚ Bureau de la LFP le 16 novembre 2017 à 14h00.

La Présidente

Nathalie BOY DE LA TOUR

Le Directeur Général Exécutif

Didier QUILLOT